

Flash Covid-19 n°7

AGENCES FERMÉES DU 18 MARS AU 10 AVRIL 2020

DR	18/03	24/03	31/03	04/04	10/04	% sur nombre agences	FERMETURES ETE 2019
75	21	22	18	18	21	25%	7
77	16	17	16	16	16	31%	11
78	20	20	19	18	20	30%	14
91	13	16	18	18	19	32%	14
92	10	7	9	8	10	21%	7
93	9	10	9	7	5	13%	3
94	14	15	15	14	14	33%	6
95	14	18	17	16	17	37%	2
TOTAL	117	115	121	115	112		64

DR75 EST (42**) - DR75 OUEST (42) - DR77 (51) - DR78 (67) - DR91 (58) - DR92 (47) - DR93 (37) - DR94 (42) - DR95 (45)

** nombre d'agences

Rapprochement domicile travail pendant crise sanitaire :

La CGT a insisté auprès de la direction pour que soit procédé à des rapprochements domicile/travail des collègues du Réseau d'agence. Refus catégorique du DRH au motif que cela pourrait poser une problématique d'effectif sur Paris et le 92 et donc conduire à des fermetures d'agences.

Cet argumentaire est balayé car les directions 75, 92 sont avec le 93 les moins impactées avec respectivement 25%, 21% et 13% de fermetures d'agences. Toutes les autres directions dépassent les 30%.

Pour la CGT il y avait donc une marge importante de possibilité pour faciliter le rapprochement domicile travail pour les salariés du Réseau notamment les plus exposés par les transports en commun.

Par ailleurs en cette période de risque sur la santé des salariés il est remarquable de souligner que le DRH met en balance et arbitre les ouvertures physiques d'agences plutôt que la diminution du risque d'exposition des salariés.

L'employeur a moins de scrupule lorsqu'il ferme l'été 64 agences du Réseau. Les salariés et les clients subissent les contraintes de ces choix économiques très discutables. Il en va de même lorsqu'il s'emploie à fermer les agences pour les regrouper en agence collaborative ; abandonnant définitivement la notion de proximité et de développement de tous les territoires comme le commande le statut des caisses d'épargne.



Regroupement des salariés

Depuis le 17 mars la direction effectue des regroupements d'agences sans pour autant expliquer ses motivations. Il n'est pas démontré que les matériels sanitaires mis à disposition correspondent au besoin des nouveaux effectifs. Cela entraîne aussi des insatisfactions car la logistique ne suit pas toujours et le nombre d'appels entrant sur les postes accueils des agences hôtes sont augmentés. Ces regroupements ont pour effets notamment de diminuer dangereusement la distanciation sociale des salariés au sein des agences et d'augmenter souvent les temps de trajets domicile/ travail des salariés. Par ailleurs ils accentuent le risque de propagation du virus en multipliant les déplacements des clients en direction des agences de repli mais aussi par le transfert notamment des instruments de paiement ainsi que les dossiers physiques de prêts immobiliers.

La Direction annonce déjà l'austérité

La première semaine de confinement n'était pas encore passée que l'employeur nous annonçait que la situation financière en 2020 ne permettrait probablement pas de garantir les rémunérations issues du règlement de la part variable et de l'accord d'intéressement.

Le moins que l'on puisse écrire c'est que l'employeur prend sacrément les devants de ses souhaits les plus chers.

La CGT met en garde la Direction : En 2010 le Directoire avait souhaité actionner le même couperet avec la connivence du SNE CGC. Contre eux, environ 2500 salariés étaient mobilisés et ont gagné le paiement de 2000€ en complément de l'intéressement !

Nous saurons, le moment venu et si nécessaire, revenir sur les questions financières qui entourent la gestion de la CEIDF et du Groupe BPCE, les ressources et les réserves.

Pour la CGT l'employeur devra se montrer sans ambages à la hauteur des engagements pris par les salariés durant cette période de crise sanitaire, souvent au détriment de la prévention et du risque sur leur santé et celle de leurs proches.

Le Directoire, dès aujourd'hui, doit anticiper et provisionner dans son budget la contrepartie financière des sacrifices que s'approprient à faire les salariés pour l'entreprise pendant la crise sociale et économique qui s'annonce longue et difficile. Toute manœuvre contraire serait considérée comme une provocation.

Si la Direction n'a pas encore compris que ses logiciels et ses curseurs doivent évoluer, les salariés devront se mobiliser et La CGT déterminée sera sans condition de leur côté.

21 avril 2020



Isabelle
MAUZAT MARTIN



Bernard
DANTEC



Pierre-Yves
INGLESE



Audrey
RASTELLO



Pierre
PLUQUIN



64/66/68 Rue du Dessous des Berges
75013 PARIS



01 70 23 53 48 / 52
(ligne interne : 25348 / 52)



cgtceidf@orange.fr
cgt.dp.ce@orange.fr



CGTCEIDF



www.cgtceidf.fr